



Communiqué de Jean-Pierre Cubertafon, Député de Dordogne

Projet de parc éolien de la forêt de la Double : renouons le dialogue !

Alors que le projet de loi *Climat et résilience* réaffirme le rôle cardinal joué par la concertation locale dans notre démocratie, je regrette l'absence d'échanges entre les différentes parties prenantes impliquées dans le projet éolien des Grands Clos et appelle au dialogue afin de sortir de cette impasse.

Au carrefour de la Gironde, de la Charente Maritime et de la Charente, le projet éolien des Grands Clos en Dordogne fait l'objet de vifs débats depuis 2013. Suite à la récente prise d'un arrêté de défrichement le 20 avril dernier par le préfet de la Dordogne permettant l'aménagement d'un parc comprenant cinq aérogénérateurs.

Élus, représentants de l'État, associations et citoyens, il est de notre responsabilité de mettre en œuvre une instance de concertation nous rassemblant tous afin de trouver une issue à cette situation conflictuelle. J'invite l'ensemble des acteurs autour d'une même table pour renouer un dialogue qui est aujourd'hui difficile. L'écoute et la concertation ne doivent pas rester de vains mots mais doivent devenir des réalités.

Ignorer les résultats de la récente consultation réalisée entre janvier et février dernier à une période où notre démocratie locale est fragilisée nous amène à réfléchir. **Profitions de ce projet pour bâtir un dialogue fructueux entre l'ensemble des parties prenantes afin de nous permettre de protéger efficacement la forêt de la Double tout en menant une réflexion commune sur l'évolution de la place de l'éolien sur nos territoires.**

Madame la ministre de la transition écologique Barbara Pompili le rappelait le 14 janvier dernier, en matière de projets éoliens nous devons « *améliorer la planification en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux* ». **Le projet de la Double est une opportunité unique de passer des mots aux actes** en organisant une véritable concertation permettant de mettre en œuvre des projets en adéquation avec le potentiel énergétique de chaque territoire et comprenant une vision de long-terme ainsi que des objectifs chiffrés.

Je souhaite donc convier l'ensemble des acteurs impliqués dans ce projet à une instance de concertation afin de sortir de cette impasse et propose la mise en place d'un véritable schéma de planification du développement de l'éolien en Aquitaine afin d'aborder sereinement l'avenir de notre territoire.